



Fédération Française de Vol Libre

Delta • Parapente • Cerf-volant • Kite • Speed-riding • Boomerang



GDF SUEZ
EnergiesFrance

CAHIER des CHARGES CHAMPIONNAT de FRANCE KITESURF FREESTYLE



Freestyle

2016





Sommaire

Sommaire	2
1. Préliminaires.....	4
1.1. Validité du cahier des charges.....	4
1.2. Structure de l'organisation.....	4
1.3. Assurance.....	4
1.4. Suivi de l'organisation.....	4
1.5. Règlement de la compétition	4
2. Infrastructures de la compétition.....	5
2.1. Décomposition des infrastructures de la compétition	5
2.2. Déroulement de la compétition.....	5
2.3. Infrastructures à terre, lieu central de vie	5
2.3.1. Réunions du comité de course et des juges	5
2.3.2. Secrétariat.....	6
2.3.3. Rangement du matériel technique.....	6
2.3.4. Restauration (obligatoire le midi).....	6
2.3.5. Affichage d'informations à destination des compétiteurs, des officiels et de la presse..	6
2.3.6. Affichage d'informations à destination du public.....	6
2.4. Zone de compétition et d'entraînement.....	6
2.4.1. Zone de compétition.....	6
2.4.2. Zone d'entraînement	7
2.5. Infrastructures sur les spots où se déroulent les heats	8
2.5.1. Enceinte de jugement.....	8
2.5.1.1. Définition	8
2.5.1.2. Caractéristiques	8
2.5.1.3. Dimensions.....	8
2.5.1.4. Emplacement.....	8
2.5.1.5. Accès.....	8
2.5.1.6. Sonorisation.....	8
2.5.1.7. Matériel à la disposition des juges	8
2.5.1.8. Annonce des heats aux compétiteurs.....	9
2.5.1.9. Alimentation électrique	9
2.5.2. Zone technique pour les compétiteurs	9
2.5.3. Abri pour les compétiteurs.....	9
2.5.4. Zone réservée au public.....	10
2.6. Personnel de la manifestation.....	10
2.6.1. Personnel de la manifestation	12
2.6.2. Identification des membres de l'organisation	12
2.7. Liste du matériel technique nécessaire au déroulement de la manifestation	12
2.7.1. Sonorisation – Animation.....	14
2.7.2. Moyens techniques à la disposition de la presse.....	14
2.7.3. Secours	14
2.7.4. Cérémonies officielles	14
2.7.5. Trophées	14
2.7.6. Soirées sponsors, Animations.....	14
2.7.7. Animations des jours sans vent.....	15
2.8. Compétiteurs.....	15
2.8.1. Frais d'inscription compétiteurs.....	15
2.8.2. Identification des compétiteurs.....	15
2.8.3. Inscriptions des compétiteurs	15
2.8.4. Aide aux compétiteurs pour le logement et à l'accès au site de la compétition	15
3. Budget de la manifestation	16



3.1.	Les postes de recette	16
3.2.	Les postes de dépense	16
3.2.1.	Encadrement	16
3.2.2.	AFCK	16
3.2.3.	Animation	16
3.2.4.	Structure	16
3.2.5.	Sécurité	16
3.2.6.	Communication	17

Dans la suite de ce document, toutes les recommandations en surligné rouge ont un caractère obligatoire pour l'organisation d'un Championnat de France.

- Les recommandations obligatoires sont principalement celles liées à la sécurité et au bon déroulement des courses.
- Les autres recommandations sont conseillées par l'AFCK pour garantir une prestation de qualité aux compétiteurs. En cas de difficultés financières de l'entité organisatrice, ces recommandations pourront ne pas être suivies à la condition d'en informer l'AFCK.



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>1. Préliminaires</p> <p>1.1. Validité du cahier des charges</p> <p>Ce cahier des charges est valide pour l'organisation du Championnat de France Kitesurf FREESTYLE.</p>		
<p>1.2. Structure de l'organisation</p> <p>La structure organisatrice du Championnat de France Kitesurf Freestyle est :</p> <p>.....</p>		
<p>1.3. Assurance</p> <p>Pour la manifestation, la couverture d'assurance en responsabilité civile organisateur est prise en charge par le contrat global de la F.F.V.L., par le biais de la licence-assurance du Président de l'association pour un club adhérent à la F.F.V.L.</p>	✓	
<p>1.4. Suivi de l'organisation</p> <p>L'AFCK devra être informée régulièrement de l'avancée du projet par la structure organisatrice.</p> <p>Si la structure organisatrice ne peut pas respecter les grandes lignes du cahier des charges nécessaires à l'organisation de la compétition, elle devra en informer l'AFCK impérativement au minimum 4 mois avant le début de la manifestation.</p> <p>Dans le cas contraire, l'AFCK estimera que les grandes lignes du cahier des charges sont respectées.</p>		✓
<p>1.5. Règlement de la compétition</p> <p>Ce cahier des charges du Championnat de France est à mettre en parallèle avec le règlement des compétitions des glisses aérotractées Kitesurf Freestyle valide.</p> <p>Il est du ressort de la structure organisatrice de tout mettre en œuvre dans son organisation pour que le règlement de la compétition ainsi que le principe d'équité des chances des compétiteurs puissent être respectés.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2. Infrastructures de la compétition</p> <p>2.1. Décomposition des infrastructures de la compétition</p> <p>Les infrastructures de la compétition se divisent en :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des structures fixes (ou mobiles) permettant d'héberger les réunions de juges, les briefings des compétiteurs, les différentes cérémonies officielles. Elles sont réunies dans un lieu central de vie. • Des structures fixes (ou mobiles) sur les spots de pratique. Les manches pouvant se dérouler en fonction des conditions météorologiques sur des lieux différents, chaque spot aura sa propre infrastructure. • Un matériel technique nécessaire au déroulement de la compétition. <p>Les structures peuvent être composées entièrement ou en partie de structures démontables (chapiteaux) installées de façon à résister aux intempéries (pluie et vent).</p> <p>Suivant la saison du déroulement de la compétition et leur fonction, elles devront être éclairées et chauffées.</p>		✓
<p>2.2. Déroulement de la compétition</p> <p>Les heats peuvent se dérouler :</p> <ul style="list-style-type: none"> • dans un endroit concomitant du lieu de vie de la compétition, • ou dans un ou des lieux éloignés (de telle façon qu'ils nécessitent un déplacement motorisé). <p>Dans l'éventualité où un seul site ne permettrait pas d'effectuer les heats dans des conditions sportives et de sécurité satisfaisantes, l'organisation doit disposer d'un ou de plusieurs sites complémentaires adéquats.</p> <p>Dans ce cas, les infrastructures sur les spots de pratique s'en trouvent multipliés. Elles peuvent être :</p> <ul style="list-style-type: none"> • soit des structures mobiles (qui se déplacent facilement d'un spot à l'autre), • soit des structures implantées de façon foraine pour la durée de la compétition sur chacun des spots. 		
<p>2.3. Infrastructures à terre, lieu central de vie</p> <p>Le "lieu central de vie de la compétition" sert à héberger les différentes fonctions qui ne se déroulent pas sur le spot de compétition.</p> <p>On devra y trouver rassemblées les différentes fonctions ci dessous exprimées :</p> <p>2.3.1. Réunions du comité de course et des juges</p> <p>D'une surface minimum de 20m², ce lieu est le centre de décision sportif de la compétition, les responsables sportifs pourront y travailler au calme tout en étant isolés.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.3.2.Secrétariat</p> <p>D'une surface minimum de 15m², et pouvant être inclus dans un lieu central, il sert à la fois d'accueil et de lieu de travail pour tout ce qui concerne l'organisation (inscriptions, classements...), il devra être équipé de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 2 prises électriques (et d'un bloc multiprise). - 		✓
<p>2.3.3.Rangement du matériel technique</p> <p>C'est le lieu qui accueille le matériel et l'équipe technique de l'organisation, il devra :</p> <ul style="list-style-type: none"> - être équipé d'un coin vestiaire, - être suffisamment sûr pour y stocker tout le matériel technique servant sur l'eau : bouées, mouillages ... - être équipé d'au moins 1 prise électrique et d'un bloc multiprise pour la mise en charge des V.H.F. 		✓
<p>2.3.4.Restauration (obligatoire le midi)</p> <p>En fonction de la configuration du site de la manifestation, lorsque la possibilité de se restaurer n'est pas offerte dans un environnement proche, l'organisation d'un bar-restaurant est souhaitée. Le panier repas du midi pour les compétiteurs est obligatoire, il faut prévoir de l'eau à leur disposition pour le midi et pour les temps de compétition.</p>		✓
<p>2.3.5.Affichage d'informations à destination des compétiteurs, des officiels et de la presse</p> <p>Le tableau officiel permettant un affichage destiné aux compétiteurs, aux officiels et à la presse est placé près de la tour des juges.</p>		✓
<p>2.3.6.Affichage d'informations à destination du public</p> <p>Les panneaux d'informations à destination du public (panneaux de la FFVL sur la sécurité et les règles de priorités, descriptif du site de pratique où se déroule la compétition, les dangers, les interdictions et les autres sites de pratiques alentours) sont affichés aux abords des zones réservées au public.</p>		✓
<p>2.4.Zone de compétition et d'entraînement</p> <p>2.4.1.Zone de compétition</p> <p>La zone de compétition est définie journalièrement (dimension et position) par le directeur de course. Elle doit être facilement identifiable par les compétiteurs et par les juges. Elle est matérialisée par au minimum quatre bouées positionnées à chaque angle, d'une hauteur d'un mètre environ. Elle doit permettre d'accueillir 4 compétiteurs en simultané pour une évolution en freestyle. Cette zone ne peut en aucun cas être contiguë à une zone de baignade (zone tampon légale).</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.4.2.Zone d'entrainement</p> <p>Aussi vaste que possible, la zone d'entraînement doit permettre d'accueillir au moins 32 compétiteurs en simultané.</p> <p>Elle doit être balisée par des bouées, de façon à être clairement identifiable par les compétiteurs et les juges.</p> <p>Cette zone ne peut en aucun cas être contiguë à une zone de baignade (zone tampon légale).</p> <p>Cette zone doit être facilement accessible depuis la zone technique à terre ou la zone de compétition.</p> <p>Seuls les compétiteurs inscrits à la compétition sont autorisés à y naviguer. En fonction des conditions météo, le directeur de course peut être amené à limiter l'accès à un nombre limité de compétiteurs en fonction des priorités de la compétition qui se déroule.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.5. Infrastructures sur les spots où se déroulent les heats</p> <p>2.5.1. Enceinte de jugement</p> <p>2.5.1.1. Définition</p> <p>L'enceinte de jugement est le lieu à partir duquel les juges attribuent et évaluent les heats.</p> <p>2.5.1.2. Caractéristiques</p> <p>L'enceinte de jugement peut être :</p> <ul style="list-style-type: none"> - fixe (bâtiment en bord de plage, structure foraine montée pour la compétition) si il n'y a quasiment pas de marée, - mobile (remorque équipée) si la marée engendre un déplacement conséquent de la zone de compétition. <p>A partir de l'enceinte de jugement, les juges doivent pouvoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> - voir l'ensemble de la zone de compétition - noter impartialement et confidentiellement les compétiteurs <p>L'enceinte des juges doit être protégée du vent (sur le dos et les cotés) et des intempéries (en cas de pluie elle doit pouvoir se refermer complètement).</p> <p>2.5.1.3. Dimensions</p> <p>L'enceinte de jugement doit permettre au minimum le travail de 8 personnes (5 juges, 2 personnes au secrétariat et le directeur de course).</p> <p>2.5.1.4. Emplacement</p> <p>L'enceinte des juges doit être installée sur la plage, directement face à la zone de compétition et doit pouvoir être mise au bord de l'eau.</p> <p>Une zone tampon non accessible (public et compétiteurs) de 5 mètres minimum doit être instituée autour de l'enceinte de jugement.</p> <p>2.5.1.5. Accès</p> <p>L'accès dans l'enceinte et la zone tampon de jugement est strictement réservé aux juges, au directeur de course, au secrétaire de course, au représentant de la DTNe et au représentant de l'AFCK.</p> <p>2.5.1.6. Sonorisation</p> <p>Le directeur de course et le chef juge doivent pouvoir communiquer avec le speaker.</p> <p>2.5.1.7. Matériel à la disposition des juges</p> <p>Des tables et des chaises doivent être à la disposition des juges.</p> <p>Des rafraîchissements, ou boissons chaudes selon la saison, doivent être mises à leur disposition.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.5.1.8. Annonce des heats aux compétiteurs</p> <p>Un espace destiné à l’affichage des informations officielles doit être attenant à l’enceinte de jugement. Il doit être dans la zone accessible aux compétiteurs. Il doit comporter un support pour afficher (feuilles déjà imprimées) et marquer les informations officielles (tableau + panneau véléda), et un support pour positionner le tableau des heats. Le support des drapeaux de heats doit être attenant à l’enceinte de jugement. Il est composé d’un mat de pavillon en T pouvant supporter 6 drapeaux.</p> <p>2.5.1.9. Alimentation électrique</p> <p>Il est nécessaire de prévoir une alimentation électrique sur le (ou les) site (s) sur lequel se déroulent les heats. Cette alimentation peut être soit fixe (raccordé au réseau E.D.F.) soit mobile (groupe électrogène). Elle est principalement destinée à la sonorisation.</p>		✓
<p>2.5.2. Zone technique pour les compétiteurs</p> <p>En attente de leur heats, les compétiteurs disposent d’une enceinte leur permettant</p> <ul style="list-style-type: none"> - de préparer leurs ailes, - de décoller et de faire atterrir leurs ailes, - d’y stocker l’ensemble de leur matériel, - d’accéder facilement à la zone de pratique. <p>Ce vaste espace technique doit permettre un accès facile aux zones d’entraînement et de compétition. Cette enceinte est préparée et délimitée clairement. L’accès au public y est strictement interdit. La limitation d’accès au public doit être physiquement assurée avec des éléments qui ne devront pas mettre en danger les compétiteurs ni être potentiellement agressifs pour les ailes. Des personnels expérimentés mis à la disposition par l’organisation aideront au décollage, à l’atterrissage et à la sécurisation des ailes de traction des compétiteurs. Sa dimension est dépendante de la place disponible sur le spot mais doit pouvoir accueillir 88 compétiteurs en simultanée. Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés en concertation avec le directeur de course.</p>		✓
<p>2.5.3. Abri pour les compétiteurs</p> <p>Sur chaque spot de la compétition, il est souhaitable de prévoir une possibilité d’abri pour les compétiteurs en attente de leurs heats. En fonction de la saison pendant laquelle est organisé le championnat, cet abri pourra permettre d’abriter du vent, du froid ou de la pluie. En fonction du spot, ce peut être une structure mobile (tente ou bus) ou fixe.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organis ation
2.5.4.Zone réservée au public Le public doit disposer d'une zone accessible proche du déroulement des heats. Cette zone sera délimitée et ne devra pas présenter de danger ni pour le public, ni pour les compétiteurs. Son positionnement, son dimensionnement et son organisation doivent être décidés en concertation avec le directeur de course.		✓
2.6.Personnel de la manifestation		
Responsable général de la manifestation : il est le manager général de la manifestation.	Nommé par :	✓
Représentant de la FFVL : il représente l'AFCK et aide au bon déroulement du championnat.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
Directeur de course : il a la responsabilité : <ul style="list-style-type: none"> • du choix du spot du jour, • du choix des heats et de leur durée. Il est en liaison radio avec le reste de l'équipe qu'il encadre.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
	Défraiement par :	✓
5 juges (dont 1 chef juge) : Les juges notent les prestations des compétiteurs. Ils sont en liaison avec le directeur de course.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
	Défraiement par :	✓
Commentateur compétition - animateur : il commente les heats, il est animateur durant les diverses manifestations organisées pendant la compétition.	Nommé par :	✓
	Déplacement pris en charge par :	✓
	Hébergement et restauration pris en charge par :	✓
	Rémunération pris en charge par :	✓
Secouristes et/ou service de secours : ils sont présents sur les sites des heats lors des épreuves. Ils sont équipés d'une ambulance (pour évacuation si nécessaire).		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>Sécurité nautique (3 personnes) : Les trois personnes qui composent cette équipe ont en charge la sécurité nautique des heats et des entraînements. Ils possèdent le PSC1 (Prévention au Secours Civique de niveau 1) ou tout titre équivalent (AFPS), le permis bateau, et disposent de trois bateaux sécurité dont 1 jet au minimum.</p> <p>Ils sont en liaison radio constante avec le directeur de course.</p>		✓
<p>Beach Marshall : Il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il gère les compétiteurs à terre depuis la zone de préparation vers la zone d'entrée des heats. Il est responsable de la distribution des lycras de course et de prendre leur couleur ainsi que les caractéristique des ailes pour les donner aux chef juges et au directeur de course.</p> <p>Il peut être aidé par des bénévoles.</p> <p>Il est en liaison radio constante avec le directeur de course et le speaker</p>		✓
<p>Secrétariat de course (2 personnes) : il travaille sous la responsabilité du directeur de course. Il contrôle les feuilles de juges et vérifie les résultats.</p> <p>Il édite et affiche les résultats des différentes manches.</p> <p>Il assiste le directeur de course.</p>		✓
<p>Pavillonnerie et Chronomètre (2 personnes)</p> <p>Ils travaillent sous la responsabilité du directeur de course. Il assure le timing et la pavillonnerie des différentes périodes des heats par le biais d'un signal sonore et des drapeaux de couleur.</p>		✓
<p>Commissaire Terrestre</p> <p>Il est chargé des problèmes concernant l'infrastructure terrestre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - il assure la signalisation des différentes zones de la compétition - il assure le respect des différentes zones par les compétiteurs et par le public - il assure la mise en place des visuels des partenaires de la manifestation <p>Il est aidé par des bénévoles.</p>		✓
<p>Responsable de la zone technique</p> <p>Aidé d'un personnel expérimenté, il assure la sécurisation de la zone technique.</p>		✓
<p>Personnel sans missions particulières</p> <p>Ils participent à l'ensemble des tâches auprès des différents responsables. Certains d'entre eux ont soit une expérience dans l'activité soit une formation pour assister au décollage et à l'atterrissage des ailes des compétiteurs.</p>		✓



		Fourni par	
		AFCK	Organisation
<p>2.6.1. Personnel de la manifestation</p> <p>Le choix des personnes assurant les principaux postes de responsabilité sera effectué par le responsable général de la manifestation en accord avec l'AFCK. Les autres membres de l'organisation seront nommés par le responsable général de la manifestation qui devra s'assurer de leur compétence dans la tâche qui leur est confiée.</p> <p>Si la structure organisatrice n'est pas en mesure d'avoir une équipe suffisante en nombre et/ou en qualification il doit en informer l'AFCK au minimum 4 mois avant le début de l'épreuve.</p>			✓
<p>2.6.2. Identification des membres de l'organisation</p> <p>Les membres de l'organisation devront pouvoir être identifiés facilement sur les spots de pratique.</p>			✓
<p>2.7. Liste du matériel technique nécessaire au déroulement de la manifestation</p> <p>Pour la durée de la compétition, le matériel décrit ci dessous devra être disponible.</p> <p>Il sera fourni en partie par la structure organisatrice et en partie par l'AFCK. L'ensemble de ce matériel devra être disponible et opérationnel la veille de la compétition pour des essais.</p>			
Matériel	Quantité		
Bateaux de surveillance (sécurité > 5m de long et 50cv mini). La sécurité mise en oeuvre doit être en adéquation avec le site et la météo.	1		✓
Jet ski de sécurité	1		✓
Bateau de mouillage des bouées (> 5m de long et 50cv mini). Il peut être le même que celui qui assure la sécurité.	1		✓
Bateau presse & VIP	1		✓
Véhicules pour VIP, organisation, presse (selon besoins, mais Directeur d'épreuve et juges doivent pouvoir se déplacer facilement sur le site de la compétition).	1		✓
VHF 5/25 W (fixe ou portable, sur lieu central de vie)	1		✓
VHF portable + sac étanche pour communiquer entre les différents postes de responsabilité.	10	Prêt possible ✓	✓
Secrétariat juge et direction de course : Plaquettes juge et directeur de course, feuilles de juge, stylos...			✓
Anémomètres	2		✓



		Fourni par	
		AFCK	Organisation
Bouées pour zones de compétition et zone d'entraînement.	5	Prêt possible ✓	
Ancres ± 6 kg + chaîne+lest de plombage de verticalité pour la bouée	5		✓
Mat de pavillon à terre facilement transportable (6 drapeaux mini)	1		✓
Cornes de brume pour annoncer les heats.	5		✓
Jeu de 6 drapeaux (vert, rouge, jaune, aperçu, « N » et rappel général)	1	Prêt possible ✓	
Tableau de déroulement des heats et d'informations	3		✓
Jeux de lycras aux couleurs de la compétition et des partenaires pour les heats.	4 jeux de 4 couleurs		✓
Jeux de lycras aux couleurs de la compétition pour identifier les compétiteurs	Autant que d'inscrits		✓
Mat de pavillon à terre facilement transportable (6 drapeaux mini)	1		✓
Mats pour drapeaux avec support pour fixer à terre (selon signalétique des partenaires, F.F.V.L. et AFCK)	6		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.7.1. Sonorisation – Animation</p> <p>La salle principale du lieu de vie, les différents spots de pratique doivent être sonorisés. Il est nécessaire de prévoir une sonorisation conséquente. Un animateur-commentateur devra être présent sur toute la durée de la compétition ainsi qu'une personne pour l'assister dans le montage/démontage journalier.</p> <p>L'équipement nécessaire pour la partie compétition :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 1 sono mobile avec possibilité de connecter un ordinateur. ▪ 1 micro avec fil + 1 micro HF ▪ 1 VHF pour être en lien avec les secrétaires de course, le beach marshall et le directeur de course. 		✓
<p>2.7.2. Moyens techniques à la disposition de la presse</p> <p>La structure organisatrice devra pouvoir mettre à la disposition de la presse présente sur la période de la manifestation un espace réservé équipé d'une alimentation électrique.</p>		✓
<p>2.7.3. Secours</p> <p>Une équipe de premiers secours devra être présente sur l'épreuve. Cette équipe peut être composée des membres de l'organisation possédant la qualification de secouristes, sécurité civile, pompiers.</p> <p>Une liaison radio et téléphonique, ainsi qu'un accès facile devront être prévus pour les services de secours (médecin, pompiers).</p>		✓
<p>2.7.4. Cérémonies officielles</p> <p>L'organisateur devra organiser les deux cérémonies officielles principales :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cérémonie d'ouverture la veille du début des compétitions (ou le 1er jour de compétition) - Cérémonie de clôture et de remise des prix le dernier jour de l'épreuve après la fin officielle des compétitions. <p>La structure organisatrice devra en liaison avec l'AFCK :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etablir, la liste des personnalités à inviter lors de ces cérémonies officielles - Définir le lieu et les prestations de ces cérémonies. <p>Ces 2 cérémonies ont un caractère obligatoire pour chaque compétiteur et chaque membre de l'équipe d'organisation.</p>		✓
<p>2.7.5. Trophées</p> <p>Les trophées pour la finale du Championnat de France seront fournis par la structure organisatrice (en concertation avec l'AFCK).</p>		✓
<p>2.7.6. Soirées sponsors, Animations</p> <p>Les éventuelles animations festives pourront être organisées pour l'ensemble des acteurs de la manifestation.</p>		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>2.7.7. Animations des jours sans vent</p> <p>Il est important que la structure organisatrice prévoie des animations de substitutions pour les journées sans vent. Ce pourront être des animations à caractère sportif ou culturel.</p>		✓
<p>2.8. Compétiteurs</p> <p>2.8.1. Frais d'inscription compétiteurs</p> <p>Les frais d'inscription sont au maximum de 20€/jour de compétition/compétiteur. Ces frais sont encaissés par la structure organisatrice au moment des inscriptions.</p> <p>L'ensemble des prestations comprendra au minimum :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le repas de midi boisson incluse, • L'eau durant toute la période de la compétition, <p>Les douches et les WC.</p>		✓
<p>2.8.2. Identification des compétiteurs</p> <p>Lors des heats, les compétiteurs devront pouvoir être identifiés facilement par le public, par les juges et par les équipes d'organisation. Ils devront être dotés de lycras aux couleurs de la compétition.</p> <p>Les compétiteurs doivent porter ces lycras sur le site de compétition et pendant la remise des prix.</p>		✓
<p>2.8.3. Inscriptions des compétiteurs</p> <p>Les inscriptions sont mises en place par l'AFCK et l'organisateur via un module informatique dédié et lié aux bases de données de la FFVL. L'organisateur désigne deux personnes de son équipe pour être administrateurs et suivre les inscriptions en temps réel.</p>	✓	✓
<p>2.8.4. Aide aux compétiteurs pour le logement et à l'accès au site de la compétition</p> <p>Toute aide devra être mise en oeuvre par la structure organisatrice pour</p> <ul style="list-style-type: none"> - renseigner et aider les compétiteurs à trouver des hébergements - prévoir un parking pour l'ensemble des compétiteurs - faciliter l'accès aux différents sites de la manifestation et de la compétition. 		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>3. Budget de la manifestation</p> <p>3.1. Les postes de recette</p> <p>Composés :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des inscriptions des compétiteurs (le montant de l'inscription dépend des prestations offertes aux compétiteurs), • De la subvention de l'AFCK (la subvention nominale est définie chaque année par l'AFCK), • Des subventions des collectivités locales et territoriales et des organismes du Tourisme, • Des subventions des organes déconcentrés du sport (DDJS, CNDS, Ligue de Vol Libre, Comité départemental de Vol libre), • Des partenaires de la compétition, • Des ventes diverses (buvettes, restauration, tee-shirts ...). 		✓
<p>3.2. Les postes de dépense</p> <p>Composés :</p> <p>3.2.1. Encadrement</p> <ul style="list-style-type: none"> • des dépenses d'hébergement et de déplacement des membres de l'organisation extérieurs à la structure organisatrice, • des rémunérations des postes rétribués, • des dépenses de restauration des membres de l'organisation. 		✓
<p>3.2.2. AFCK</p> <ul style="list-style-type: none"> • De l'hébergement et de la restauration d'un maximum de 2 officiels de la F.F.V.L. 		✓
<p>3.2.3. Animation</p> <ul style="list-style-type: none"> • des dépenses afférentes aux cérémonies officielles, • de la location de la sono, • de l'achat des récompenses pour les podiums. 		✓
<p>3.2.4. Structure</p> <ul style="list-style-type: none"> • de la location et la mise en place de structures mobiles ou foraines sur les spots de la compétition, • de la location du lieu de vie principal, • des frais de secrétariat et de préparation de la compétition, • des achats de consommables divers (essence, secrétariat, secrétariat juge et direction de course), • de l'assurance de la manifestation. 		✓
<p>3.2.5. Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> • du gardiennage éventuel de la structure de la compétition, • de la location des bateaux nécessaires à l'organisation. 		✓



	Fourni par	
	AFCK	Organisation
<p>3.2.6. Communication</p> <ul style="list-style-type: none"> • des dépenses pour les éventuelles soirées d'animation, • des achats éventuels de tee-shirts et lycras pour les compétiteurs, • de la production des images, • de la communication par voie d'affichage au minimum dans la commune d'accueil, • des achats de visuels pour identifier les membres de l'organisation. 		✓

Pour l'AFCK,

Pour le comité d'organisation,